



NOM et Prénom		<p style="text-align: center;">Destinataire :</p> <p style="text-align: center;">Comité Régional d'Equitation Hauts de France</p> <p style="text-align: center;">Maison Régionale du Sport, 367 Rue Jules Guesde 59650 VILLENEUVE D'ASCQ</p>
Adresse		
Bénévole en tant que:		
Mission demandée par: (membre du bureau ou président de commission)		

Note de Frais du mois de :				
Date	Lieu et motif	Nature (frais km, hôtel restaurant , autre...)	N° du justificatif joint (année, mois , date, n°: par exemple 2015/06/22/003)	Montant
TOTAL				

À partir de 1^o janvier 2020:

Montant de l'indemnité kilométrique : 0,35E/km

Montant maximum remboursé par nuitée hôtel: 70 Euros (Paris 100,00)

Montant maximum remboursé par repas (25 Euros)

Joindre les justificatifs

Date et signature

Cadre réservé au CRE pour imputation : compte n°:

Réglé le : par chèque bancaire
par virement

